

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 mars 2023

---

GARANTIR L'ACCÈS SÛR ET TRANQUILLE À LA NATURE POUR TOUS LES FRANÇAIS  
- (N° 886)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 17

présenté par  
M. Brigand et M. Schellenberger

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer l'article unique de cette proposition de loi qui, sous un titre qui se veut fédérateur mais trompeur, vise tout simplement à interdire la chasse ledimanche.

Alors qu'aucune fédération d'activités nature ne réclame un dimanche sans chasse, cette initiative a pour unique objectif de satisfaire à une promesse de campagne du candidat écologiste aux élections présidentielles.

Renforcer les bonnes pratiques, former les chasseurs, informer les promeneurs et les sportifs ... sont des mesures bien plus efficaces pour le partage des espaces naturels qu'un jour « sans chasse » remettant en cause le droit de propriété et les pratiques rurales ancestrales.

N'oublions pas que les chasseurs jouent un rôle primordial dans la gestion de nos ressources naturelles et de nos traditions, et que la chasse contribue au dynamisme de l'économie locale.